Argentine : le gouvernement veut faire des « messages de haine » contre le peuple argentin ou la nation un motif d’expulsion et de refus de titre de séjour

30/07/2026 à 22h22



Les conséquences de la Coupe du monde de football ? Le gouvernement argentin de Javier Milei a publié dans la nuit du mercredi 29 au jeudi 30 juillet un décret, qui devra être soumis au Parlement, interdisant l’entrée dans le pays, ou rendant passible d’expulsion, “tout étranger qui diffuserait ou inciterait à des messages de haine”, contre le peuple argentin ou le pays.

Javier Milei explique cette mesure par “les récentes manifestations d’hostilité contre la République argentine et les Argentins”.

Le décret, qui entre en vigueur dans l’attente de son examen parlementaire, souligne qu’en “aucun cas” ne sont concernées par ces nouvelles dispositions “les expressions de désaccord idéologique ou critique politique, académique ou citoyenne, qui constituent l’exercice légitime” des droits

constitutionnels.

Le texte du décret vise spécifiquement “des étrangers qui auraient diffusé des messages de haine, soit oralement ou par écrit, ou incité à la violence contre le peuple argentin dans son ensemble, ou contre un citoyen argentin, motivés par sa nationalité”. Le devenir du décret, qui modifie quelques articles de la loi sur l’immigration, est incertain.

Javier Milei, en pleine tension diplomatique entre son pays et le Brésil, avait accusé dimanche le gouvernement brésilien, mais aussi le Mexique et le Parti démocrate américain, d’avoir financé une “campagne anti-argentine”. Il faisait alors référence aux critiques visant l’équipe nationale, ou ses supporters, en marge du Mondial de football.

France Info

L’Argentine ne veut pas de haters. (…)

20 minutes